

Jakob Dubs, promoteur de la Croix-Rouge et Blanche (1863-1872)

Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, marquée par une série de guerres d'unification nationale particulièrement meurtrières, l'idée d'organiser des services auxiliaires pour secourir les soldats blessés trouve un terrain fertile. En Suisse, le Conseiller fédéral (1861-1872) Jakob Dubs (1822-1879), promoteur de la conférence internationale de Genève (1864) et premier président de la future Croix-Rouge suisse (1866-1872), comprend rapidement que le développement de l'œuvre caritative inspirée par l'idéal d'Henry Dunant permet de légitimer l'État fédéral suisse à la fois sur la scène internationale et sur le plan national.

Ce travail interroge d'abord les conditions d'émergence et le mode de fonctionnement du tissu toujours plus dense des relations qui se nouent entre acteurs humanitaires et politiques : influent, figure fédératrice, ainsi que promoteur de la philanthropie religieuse à l'instar des membres de la bourgeoisie calviniste genevoise, Jakob Dubs est un des moteurs de la première phase d'institutionnalisation de la Croix-Rouge et d'une intégration progressive des pratiques humanitaires dans les structures de l'État fédéral.

L'implication de Dubs dans le Comité suisse et international constitue premièrement une réponse aux menaces qui planent sur la Suisse dans un contexte historique marqué par les incertitudes liées aux transformations politiques et territoriales à ses frontières. Le constat que seule une Confédération pacifique est en mesure de déployer un dispositif de secours à large échelle pour les armées belligérantes représente alors implicitement un argument pour convaincre les États adjacents qu'ils seraient bien avisés de ne pas violer l'intégrité territoriale suisse. Mal à l'aise sur une scène diplomatique dominée par les puissances impériales et les conventions aristocratiques, la jeune république alpine trouve alors dans cette nouvelle œuvre caritative une façon de légitimer sa neutralité en la rendant utile.

L'invention du concept de mission humanitaire comme partie intégrante de l'ADN de la Suisse et indissociable de sa neutralité poursuit également le but de renforcer la cohésion d'un État fédéral encore fragile et clivé. L'élan de solidarité qui anime la population durant la guerre franco-allemande (1870-1871) est ainsi le résultat d'un intense travail de mobilisation de la part tant des autorités politiques que des organes dirigeants de la Croix-Rouge suisse, qui ne cessent de présenter aide humanitaire et patriotisme comme les deux faces d'une même médaille. La construction d'un peuple spontanément généreux apparaît alors comme un élément essentiel de la création voire consolidation d'une identité suisse en mesure de dépasser les tensions sous-jacentes à la jeune Confédération.